

**Appel à candidatures sur les postes à exigence particulière restés vacants
à l'issue de la 1ère phase du mouvement 2017**

A l'issue de la C.A.P.D. du 22 mai 2017, les **postes à exigence particulière** détaillés ci-après sont vacants à la rentrée 2017.

Les enseignants intéressés par ces postes seront conviés à passer un entretien devant une commission chargée d'évaluer la compatibilité de leur profil et de leurs motivations avec les spécificités et sujétions des missions visées.

Ces entretiens auront lieu les mercredis après-midi 31 mai - 07 juin et 14 juin ainsi que le mardi 13 juin après la classe. L'horaire de passage devant les commissions de recrutement sera envoyé dans les meilleurs délais **dans le courrier I-Prof** de l'enseignant.

IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le lundi 29 mai 2017, délai de rigueur.**

A - Principe général de la nomination sur poste profilé

La commission établit un classement des enseignants reçus. L'enseignant obtenant le poste est celui classé en rang n°1.

S'agissant des dispositifs « un maître de plus que de classes » et « dédiés à la scolarisation des toutes petites sections », l'enseignant disposant du plus fort « barème mouvement » après avis favorable de la commission de recrutement obtient le poste.

B - Liste des postes à exigence particulière :

1 - Dispositif « un maître de plus que de classes »

- ½ EPPU CHARMES Docteur Malgaigne + ½ EPPU PORTIEUX La Verrerie
- EPPU LE VAL D'AJOL Centre

2 - Adaptation et intégration scolaire des élèves handicapés

- Collège SAINT DIE DES VOSGES Souhait - Enseignant Référent
- Hôpital de MIRECOURT - Enseignant en classe ouverte en milieu hospitalier
- IEN ASH - Coordonnateur SAPAD
- IEN ASH - Coordonnateur « Aides Humaines »
- IEN ASH - Secrétaire CDO

ATTENTION : ces fonctions ne sont pas ouvertes aux enseignants exerçant à temps partiel.